

Elections Municipales du 19 Octobre 1947.

Installation du Conseil & Nomination du Maire et Adjoint.

L'an mil neuf cent quarante-sept, le vingt-six Octobre à dix-sept heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Montrejeau proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 19 Octobre 1947, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 Avril 1884.

Étaient présents M. M. les Conseillers Municipaux:

1	Jean Grand	12	Marcus Lagardelle
2	Basil Baron	13	Maurice Lamolle
3	Jean Barthe	14	Raoul Loo
4	Ernest Barthe	15	Paul Orliac
5	Louis Biralent	16	Lucien Pruniot
6	François Bouche	17	Léon Pujan
7	Bertrand Cau. Cécille	18	Jean Saint-Blancat
8	Ernest Dandine	19	Henri St. Paul
9	Jean Doumerc	20	Sébastien Soubielle
10	Jean Joufor,	21	Henri Verdier
11	François Lacoste		

La séance est ouverte sous la présidence du Sr Jean Grand Maire, qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer:

M. M. Dandine, Bouche F., Lagardelle, Soubielle, Orliac P., Barthe, Barthe J., Biralent Louis, Verdier H., Loo Raoul, Cau. Cécille B., Pruniot, Doumerc J., St. Blancat J., Lamolle, Joufor, St. Paul H., Baron B., Lacoste F., Pujan Léon sans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Jean Barthe le plus âgé des Membres du Conseil Municipal a pris ensuite la présidence.

Le Conseil choisi, comme secrétaire, M. Bouche François le plus jeune des Membres.

Election du Maire

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil, à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21
 Et de suite : Bulletins blancs 1
 Reste pour le nombre de suffrages exprimés 20
 Majorité absolue 11
 Ont obtenu : M. le S. Jean Grand : vingt voix.

M. Jean Grand ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Election du 1^{er} Adjoint.

Il a été ensuite procédé, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. J. Grand, élu Maire, à l'élection des Adjointes.

1^{er} Adjoint (Premier tour de scrutin)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21
 Et de suite : Bulletins blancs 1
 Reste pour le nombre de suffrages exprimés 20
 Majorité absolue 11
 A obtenu : M. François Bouché : vingt voix :

M. F. Bouché ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} Adjoint

Election du 2^{ème} Adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21
 Et de suite : Bulletins blancs 1
 Reste pour le nombre de suffrages exprimés 20
 Majorité absolue 11
 A obtenu : M. Bertrand Cau. Cécille : vingt voix

M. Bertrand Cau. Cécille ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} Adjoint.

Election du 3^{ème} Adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21
 Majorité absolue : 12
 Ont obtenu : M. Jean Dufor : vingt voix
 M. Sébastien Dubicelle : une voix

M. Jean Dufor ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} Adjoint.

